

# SYNDICAT D'INITIATIVE

## Edition du dépliant 1960

### A L'ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE DES HOTELIERS ET RESTAURATEURS

Pour nous permettre une rédaction correcte et complète de cette brochure publicitaire, nous avons demandé, fin septembre, par lettre circulaire, à tous les restaurateurs, hôteliers et loueurs en meublé, de bien vouloir nous faire connaître les prix qu'ils ont pratiqués en 1959, tarif « haute saison » et de nous dire s'ils sont d'accord pour appliquer « hors saison » une réduction de 20 % sur ces tarifs ; la haute saison allant du 1er juillet au 15 septembre.

Nous n'avons reçu que peu de réponses des intéressés. Soit que la circulaire ne les ait, paraît-il pas touchés, soit simplement qu'ils n'aient pas cru devoir donner suite à notre requête.

Nous ne pouvons qu'insister sur l'importance capitale que représentent ces questions publicitaires pour nous tous, à La Seyne, qui, de près ou de loin, vivons du tourisme.

Ce n'est que par la publicité que nous attirerons les touristes en plus grand nombre, que nous parviendrons à allonger la saison actuelle et que peu à peu nous arriverons à faire revivre la saison d'hiver.

Nous adressons donc un nouvel et pressant appel à tous les intéressés pour que ces renseignements que nous demandons et qui sont la base même de notre publicité, nous parviennent le plus tôt possible, la mise en page de notre dépliant étant imminente.

Nous vous rappelons que ce dépliant, entièrement en couleurs, véritable encyclopédie touristique de notre région, sera largement diffusé en France et à

l'étranger, et il serait regrettable que, par leur faute, certains de nos hôtels ou restaurants ne puissent y figurer et perdent ainsi le bénéfice de cette publicité efficace.

Nous espérons donc que notre appel sera entendu et compris, et par la même occasion, nous demandons à ceux qui ne le sont pas encore, de bien vouloir se mettre à jour de leur cotisation.

## Parents d'élèves Personnel enseignant Amis de l'école laïque

Le Conseil municipal devant prendre une importante décision au sujet des travaux de construction du nouveau collège, la municipalité organise, à votre intention, une assemblée d'information le

**Samedi 31 Octobre**

**à 16 h. 30**

**SALLE DES FETES  
DE L'HOTEL DE VILLE**

afin de vous exposer la situation telle qu'elle se présente à l'heure actuelle et vous faire connaître son opinion.

Nous sommes persuadés que vous répondrez à notre invitation, car il s'agit de l'avenir de vos enfants.